

LE «CAPITAL» DE L'IRSN CE SONT SES SALARIÉ.E.S

Plus de 40 adhérent.e.s IRSN se sont retrouvé.e.s le 1^{er} et 2 octobre au congrès annuel du syndicat, pour des débats riches, constructifs dans une ambiance conviviale. Un exemple à suivre de vie démocratique avec des syndiqué.e.s motivé.e.s pour les mois à venir.

Après un point sur différentes négociations en cours, le grand débat de ce congrès a porté sur l'intention de la Direction de négocier un « accord de performance collective ».

Les syndiqués font aussi le constat que les anciens (mieux payés) restent, alors que les départs concernent plutôt les jeunes. Et si les embauches se font avec expérience professionnelle (donc à un niveau de salaire pas trop bas), l'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN) alerte sur la perte de compétence à l'IRSN. Une piste évoquée serait donc de pouvoir partir vers un autre EPIC (pendant 4 à 6 ans ?), dans la perspective de revenir, enrichi de l'expérience acquise.

La Direction, elle, propose des régressions : geler les rémunérations, diminuer ou supprimer les 6,5 jours de récupération du temps crédité pour les salariés aux horaires variables, réduire la part patronale dans la mutuelle et de façon plus structurelle : favoriser les départs des plus de 67 ans, pour embaucher de « vrais » jeunes.

C'est quoi l'IRSN ?

L'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire est un EPIC, organisme de recherche et d'expertise dans le domaine de la sûreté du nucléaire civil et de défense, ainsi que dans le domaine de la protection des travailleurs, du public et de l'environnement, au regard des risques radiologiques. 52 % de son budget est consacré à la masse salariale des 1 790 salarié.e.s (75 % de cadres) qui travaillent sur les sites de Fontenay-aux-Roses, Cadarache, Le Vésinet, Les Angles (près d'Avignon pas d'adhérent présent au Congrès), Cherbourg, Saclay, Tournemire (Aveyron), Orsay et... Papeete (pas d'adhérent.e du tout) ! Les activités d'expertise (dont celles réalisées pour l'ASN) représentent 52 % du budget, 38 % pour la recherche et 10 % pour les prestations.



**Elections
au Conseil
d'Administration
IRSN :
du 29 octobre
au 9 novembre.
La CGT y compte
3 sortant.e.s sur
les 8 sièges.**

Le cabinet Soxia a présenté les conséquences du Comité Social et Économique (CSE) dont l'élection aura lieu fin 2019. Quelle feuille de

route pour les négociateurs du CSE, les commissions Santé (de site) et les représentant.e.s de proximité ? Ils ont reçu leur feuille de route, sans oublier les comptes rendus des mandats, tant pour les Activités Sociales et Culturelles que pour la « Commission des carrières ».

Les femmes rentrant de congé maternité, bénéficieront désormais de la moyenne des augmentations, sans rétroactivité toutefois. Par contre, pour le CSE, les mandaté.e.s CGT ont obtenu... l'application de la loi.

Le syndicat compte 74 adhérent.e.s, 58 % de femmes (idem au congrès), 38 % de cadres et 8 retraités. Il réalise régulièrement des adhésions : 7 depuis le précédent congrès de 2017. Son site Internet fonctionne bien, mais du côté des jeunes seules deux adhérentes ont moins de 30 ans et 10 moins de 40 ans. Les adhérent.e.s de l'IRSN prendront bien sûr toute leur place au congrès de leur Ufict, qui se tiendra à deux pas du site de Cadarache.

Félicitations au secrétaire Cédric Gomez, et au trésorier Philippe Bourachot qui sont réélus. ■